Province de Québec, Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Procès-verbal de la séance de consultation publique du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois tenue lundi le 7 mars 2022, à 19h00, à l'hôtel de ville situé au 1218, route 133, sous la présidence du Maire M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) :	Mmes	Sophie Baril Nathalie Bonneville Karine Clouâtre Geneviève Girard
	MM.	Martin Carrier Jacques Malouin

QUORUM

Le secrétaire-trésorier, Fredy Serreyn, est présent.

2022-03-07-001 **Ouverture de l'assemblée de consultation publique**

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par M. Martin Carrier:

L'ouverture de l'assemblée à19h00.

Adoptée à l'unanimité

2020-03-07-002 **Décision sur la demande de dérogation mineure DM2022-02, lot 4 565 407, #244, 12e Avenue**

Le propriétaire du lot 4 565 407, situé au 244, 12e avenue, veut réaliser un agrandissement du bâtiment principal qui aura pour effet de réduire la marge avant minimale à 6.18 mètres. Selon le règlement de zonage #401, annexe A, grille des usages et des normes de la zone RA-3, la marge avant minimale est de 8 mètres.

Considérant **qu'**il s'agit d'une dérogation de 1.82 mètre d'empiètement dans la marge avant minimale;

Considérant **que** l'agrandissement projeté se fait en grande partie sur la galerie existante;

Considérant **que** le bâtiment principal se trouve sur un lot de coin et que la marge avant minimale du côté de la rue Dupuis est respectée;

Considérant **que** de refuser la demande pourrait causer un préjudice au demandeur;

Considérant **que** d'accorder la demande ne porterait pas atteinte aux propriétaires des immeubles voisins;

Recommandations du CCU favorable à la demande.

Aucune objection de la part de citoyen.

2020-03-07-003 **TOUR de télécommunication Rang St-Louis**

Une Consultation écrite relative à la construction d'une tour de télécommunication à l'emplacement du Rang St-Louis par Vidéotron s'est tenue du 17 février au 4 mars 2022. Étant donné que la situation pandémique permet une consultation publique en présentiel à ce moment-ci, la même consultation pourra être prolongée pour permettre aux citoyens de poser directement leurs questions au Conseil municipal. Les questions seront acheminées à Vidéotron afin d'obtenir des réponses précises aux questions.

2022-03-07-004 **Fermeture de l'assemblée de consultation publique**

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, appuyé par M. Martin Carrier :

La fermeture de l'assemblée à 19h09.

Adoptée à l'unanimité

M. Jacques Lavallée
Maire

M. Fredy Serreyn
Secrétaire-Trésorier